



FORMANOV
Formation et insertion

LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES, ALTERNANT·ES ET APPRENTI·ES

www.formanov.com

leonore@formanov.com

Tél. : 04 67 70 76 67

Centre de formation et d'examen

Formanov

48 rue Claude Balbastre

34070 Montpellier

Bienvenue !

Vous êtes concerné·e par une session de formation proposée par notre organisme et nous vous souhaitons la bienvenue dans notre centre de formation !

Vous trouverez ci-après les principales informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours de formation :

1. L'organisme de formation.....	3
2. L'offre de formation	3
3. Notre engagement qualité.....	3
4. L'évaluation de la qualité de la formation	3
5. À la suite du passage de la certification	4
6. L'équipe pédagogique.....	4
7. L'accueil des personnes en situation de handicap	5
8. Les modalités pédagogiques.....	6
9. Les méthodes pédagogiques	6
10. Les moyens pédagogiques	7
11. Les plateformes de formation à distance.....	7
12. Le plateau technique d'examen	8
13. La rémunération pendant la formation.....	8
14. Informations logistiques	9

1. L'organisme de formation

Formanov est un organisme de formation spécialisé, depuis 2014, dans la professionnalisation des acteurs de l'emploi, notamment des formateur·trices et des conseiller·ères en insertion professionnelle.

Nos formations sont accessibles en ligne (e-learning) et peuvent être prises en charge financièrement et/ou ouvrir droit à des avantages fiscaux.

2. L'offre de formation

- Titre Professionnel **Conseiller en Insertion Professionnel** (niveau 5, équivalent bac +2).
- Titre Professionnel **Formateur d'Adultes** (niveau 5, équivalent bac +2).
- Formation sur le thème de l'**égalité professionnelle**.

3. Notre engagement qualité

Formanov est certifié qualité « **Qualiopi** ». La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Action de formation**.

Formanov respecte la **Charte de Déontologie** pour la vente de prestations éligibles au **Compte Personnel de Formation**.

Notre offre de certification et de formation est référencée par les acteurs clés de la formation professionnelle : Mon Compte Formation, France Travail, CARIF-OREF, ...

Pour en savoir plus, consultez les [indicateurs de la démarche qualité](#) de notre organisme.

4. L'évaluation de la qualité de la formation

- Lors du parcours de formation, chaque **module** est évalué de manière **formative** (QCM, questions/réponses, exercices d'application, étude de cas, ...)
- Pour les Titres Professionnels, il existe également des évaluations **sommatives** (Évaluations en Cours de Formation et passage de l'examen).
- À la fin du parcours, l'apprenant·e renseigne un questionnaire de **satisfaction**.
- Pour les Titres Professionnel, un questionnaire d'**insertion professionnelle** est envoyé 6 mois après le passage de l'examen.
- Un **bilan annuel** des principaux indicateurs **qualité** est ensuite rédigé à partir des résultats de ces évaluations.

Un [formulaire de réclamation](#) est disponible, au besoin, sur notre site Internet.

5. À la suite du passage de la certification

À la suite du passage de l'examen du Titre Professionnel, les candidat·es reçoivent :

- Un **Titre Professionnel** par la DREETS, en cas de validation totale.
- Ou un **Livret de Certification** par la DREETS, en cas de validation partielle.
- Ou une **décision de non-obtention** par la DREETS, en cas d'échec total.

6. L'équipe pédagogique

Eléonore RIBALTCHENKO est **formatrice d'adultes et consultante** depuis **2014**. Elle a accompagné la **professionnalisation de plus de 1 500 professionnel·les** de l'emploi et de la formation.

Auditrice qualité RNQ (**Qualiopi**) pour l'AFNOR, elle intervient également en tant que **jurée** habilitée par la DREETS.

Son expertise provient également de son parcours académique : **Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation**, certification RNCP **Conseillère emploi et évolution professionnelle**, certificat FFP de **Praticienne en Bilan de Compétences**, ...

Elle est la **responsable pédagogique** et la **formatrice** de l'ensemble de l'offre de formation.

Pour les Titres Professionnels, une relectrice des livrables pour l'examen et une responsable de session d'examen interviennent également.

L'organigramme de Formanov



7. L'accueil des personnes en situation de handicap

Pour que la formation soit une chance pour tous

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap

Dans ce cadre, nous vous proposons :

-  de **vous accueillir** et **vous accompagner** individuellement,
-  d'**évaluer vos besoins** spécifiques au regard d'une situation de handicap,
-  de **mettre en œuvre les adaptations** pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.



Contactez le
RÉFÉRENT HANDICAP
de notre organisme

NOM DE L'ORGANISME : Formanov

NOM DU RÉFÉRENT :
Eléonore RIBALTCHENKO

TÉLÉPHONE : 04 67 70 76 67

MAIL : eleonore@formanov.com

8. Les modalités pédagogiques

- **Formations longues et certifiantes en e-learning**
 - Formations complètes à des métiers
 - Certifications reconnues au RNCP
 - Parcours individualisé par blocs de compétences
 - Certifications accessibles par la VAE
 - Reconnaissance des pairs et du secteur professionnel.
- **Formations courtes en e-learning**
 - Formations opérationnelles
 - Formations accessibles 24/7
 - Intervenante experte.

Pratique, l'**e-learning** permet de vous former où vous voulez, quand vous voulez. Il vous fait gagner du temps, est **écoresponsable** et utilise les **dernières technologies** et **pédagogies coactives**. Vous pouvez ainsi vous former à votre rythme, depuis votre ordinateur. Tous les contenus sont **actualisés** régulièrement.

9. Les méthodes pédagogiques

Les apprenants sont au cœur de leur formation ; c'est sur leur participation et leur expérience que la formatrice s'appuie pour venir compléter ou remédier aux difficultés d'apprentissage, développer leurs connaissances et leurs pratiques professionnelles.

Toutes nos formations certifiantes sont construites à partir des référentiels de compétences et de certification du Titre Professionnel visé.

- **Formation en e-learning (100% à distance).**
- **Modules à distance** : Plateforme accessible 24/7 avec le contenu théorique et les exercices d'application et les évaluations.
- **Pour les Titres Professionnels**
 - **Entretiens individuels téléphoniques** de suivi de formation : tous les 15 jours.
 - **Classes virtuelles** régulières : démarrage du parcours, échanges autour des consignes des Évaluations en Cours de Formation, explicitation de l'expérience acquise en stage, préparation de l'examen du Titre Professionnel, ...
- **Méthodes pédagogiques utilisées pendant votre parcours** :
 - Expositive et active pour les modules de formation théorique.
 - Interrogative et active pour les entretiens individuels.
 - Interrogative et co-active pour les classes virtuelles.

10. Les moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la rubrique " moyens pédagogiques" de chaque programme de formation. Ils sont principalement constitués des éléments suivants :

- **Plateforme e-learning** comprenant :
 - Les ressources pédagogiques (fiches, vidéos, modèles d'outils et de documents, ...)
 - Les évaluations formatives et sommatives
 - Le suivi pédagogique individuel.
- **Pour les Titres Professionnels :**
 - Classes virtuelles avec partage d'écran, de tableau blanc interactif, chat et sondages.

Des ressources et apports complémentaires peuvent être communiqués à l'apprenant·e, à sa demande et dans le respect des objectifs de fin de formation visés au programme.

L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par l'article « droits d'auteur » du règlement intérieur applicable aux stagiaires.

11. Les plateformes de formation à distance

- **Plateforme d'e-learning Digiforma**

Digiforma

Formanov possède une **plateforme e-learning** hébergée chez un des leaders du domaine : **Digiforma**.

Le choix de cette plateforme permet :

- La fiabilité et la pérennité de la solution technique de LMS
- L'accessibilité des ressources pédagogiques 24/7
- La sécurisation de votre évaluation en ligne
- La génération des preuves pour les financeurs de vos formations.

- **Solution de classe virtuelle : Google Meet**

Pour les Titres Professionnels, il existe des **regroupements à distance** : les **classes virtuelles**.

Pour faciliter ces classes virtuelles, Formanov a choisi la solution **Google Meet**, sécurisée, reconnue et intuitive à utiliser.

Commencez à vous [familiariser avec Google Meet](#).



12. Le plateau technique d'examen

Lors des **examens** du Titre Professionnel, les candidat·es à la certification sont amené·es, en fin de parcours, à passer leur examen devant un jury professionnel.

Nous leur mettons à disposition un **plateau technique complet**, conformément au référentiel de certification du Titre Professionnel visé.

Les examens se déroulent **obligatoirement en salle** au [48 rue Claude Balbastre 34070 Montpellier](#). Il n'est pas possible de réaliser l'examen à distance. L'examen se déroule dans des locaux répondant aux **normes ERP** et d'accessibilité.

Le passage de l'examen, à la date prévue lors de votre inscription, est inclus dans le tarif de la certification.

Il est possible de vous inscrire pour passer l'examen dans un centre plus proche de chez vous, sans remise possible sur votre tarif de formation.

13. La rémunération pendant la formation

• Salarié·e qui se forme hors temps de travail

Les salarié·es en CDI et CDD ne sont pas rémunéré·es pendant leur formation.

Pour rappel, l'intensité de la formation est incompatible avec un poste salarié à temps plein.

• Demandeur·se d'emploi indemnisé·e ou non

○ Si vous recevez l'allocation d' Aide au retour à l'emploi (ARE), elle devient l'ARE Formation (AREF) pendant la durée de la formation.

○ Si la formation se poursuit au-delà de la durée de vos droits à l'AREF : vous êtes en fin de droits de l'allocation d'aide au retour à l'emploi formation (**AREF**), ou de l'allocation de sécurisation professionnelle formation (ASPF) ou encore de l'allocation travailleur indépendant formation (ATIF), vous pouvez bénéficier de la rémunération de fin de formation (RFF).

▪ Si vous ne touchez **pas d'allocation-chômage** le jour de votre entrée en formation : vous pouvez percevoir la Rémunération de Formation de France Travail (RFFT), si vous ne percevez aucune indemnisation la veille de votre entrée en formation et que vous suivez une formation financée ou co-financée par France Travail.

▪ L'allocation spécifique de solidarité formation (ASS-F) est le maintien de votre allocation de solidarité spécifique (ASS) pendant votre formation, lorsque celle-ci n'est pas financée par France Travail. Elle peut également vous être accordée si vous arrivez en fin de droits.

Pour plus d'information sur votre **situation individuelle**, contactez votre conseiller·ère France Travail ou réalisez une [simulation sur Estime Formation](#) de France Travail.

• Autres situations

Pour les autres personnes, en activité ou non, l'autofinancement de sa rémunération est possible, sous réserve d'avoir les fonds nécessaires (rémunération de gérance, micro-entreprise, salaire de président·e de SAS, épargne, ...).

14. Informations logistiques

Indications pour l'accès au centre de formation et d'examen

Nos salles d'examen sont situées dans le **centre d'affaires « Espace Entreprise »** dans la Zone Aéroport Garosud, idéalement situé à 10 min du centre de Montpellier et à 2 min de la sortie de l'autoroute A9. L'adresse des salles d'examen est au **48 rue Claude Balbastre, 34070 Montpellier** (coordonnées **GPS** : 43.57474029999999,3.8626235000000406)

Accès en transport en commun

- Tram Ligne 2 direction Saint Jean de Védas : **arrêt Sabines** ou **Victoire 2** (environ 15' à pied)
- Bus 53 La Ronde : Arrêt Raymond Recouly (environ 10' à pied).

[L'application « TAM » des transports de la ville de Montpellier](#) vous permet de calculer au mieux vos trajets en transports en commun. [Retrouver ici tous les tarifs](#) des transports en commun de Montpellier.

Accès en train

- Depuis la gare **Saint Roch** puis Tram Ligne 2 direction Saint Jean de Védas : **arrêt Sabines** (15' à pied).

Accès en voiture

- Accès en voiture depuis l'**A9, Sortie 31**, Montpellier Ouest ; parking **libre et gratuit** à proximité.
- En autopartage « **Modulauto** », Station Sabines (15' à pied)
- En **tram+parking** à la journée, se garer au **parking TAM Sabines**, puis Tram Ligne 2 direction Saint Jean de Védas : arrêt Sabines (15' à pied)

En avion

- **Aéroport de Montpellier** puis en **voiture** : 10 'depuis l'**A709**, direction Barcelone, sortie 31 Montpellier Ouest.
- **Aéroport de Montpellier** puis en bus : depuis l'aéroport ligne 120 jusqu'à **place de l'Europe**; puis **Tram ligne 1 direction Mosson** : arrêt Gare St Roch, puis **Tram Ligne 2** direction Saint Jean de Védas : arrêt Sabines (15' à pied).

Taxis et navettes

Allô Taxi 34 : 04 67 200 100 - Taxi Bleu : 04 67 03 20 00 - Carevan : 06 50 84 34 22

Restauration

À proximité du centre, vous avez des snacks, des restaurants et la possibilité de prendre votre déjeuner sur place au restaurant du centre d'affaires.

Hôtels à proximité

[Kyriad Montpellier Ouest Saint Jean de Védas](#)

☎: 04 67 20 35 35

[Hôtel Mas de Grille***](#)

☎: 04 67 47 07 45

Photos des locaux d'examen

Espace Entreprise Garosud

48 rue Claude Balbastre 34070 Montpellier

Accès à l'accueil depuis la rue



Espace Coworking / restauration



Salle d'examen

Mise en situation, présentation orale et entretiens



Salle Candidat

préparation de la mise en situation, rédaction CR et APP

